

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2013

CONSOMMATION - (N° 1357)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE427

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 4

A l'alinéa 4, substituer aux mots :

« , de manière lisible et compréhensible, au consommateur »,

les mots :

« au consommateur, de manière lisible et compréhensible, : ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.